

Fiche technique des auditeurs habilités



IDENTITÉ

NOM



Cidéés Conseil & Formation
www.cidees.com



INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

Séverine OURGAUD-VEUGE - 06 77 91 20 11 severine.ourgaud@cidees.com

PRÉSENTATION

Cidéés Conseil & Formation accompagne depuis 33 ans les Organisations avec des solutions personnalisées et pragmatiques dans les domaines de la Qualité, la Sécurité et l'Environnement. [Consulter la vidéo de présentation de Cidéés Conseil & Formation](#)

Cidéés Conseil & Formation dispose d'une expertise Qualité auprès des Organismes de formation reconnue depuis 13 ans avec plus de 1300 audits réalisés :

- **Auditeur habilité Certif'Région de Oct 2020 à Nov 2023** avec la réalisation de 90 audits initiaux, 50 audits complémentaires et 60 audits de surveillance ;
- En Région Occitanie, réalisation des audits Certif'Région de 2012 à 2019 ;
- En Région PACA, réalisation des audits Performance vers l'Emploi de 2011 à 2020 ;
- En Région Bourgogne Franche Comté, réalisation de diagnostic, accompagnement collectif et individuel des Organismes de formation agricoles publics en 2020.

Cidéés Conseil & Formation propose une équipe dynamique, à votre écoute et bienveillante pour toute question à chacune des étapes de votre labellisation :

- **Une Assistante Administrative et Commerciale**, pour répondre à vos questions sur le dépôt de votre dossier de candidature sur la plateforme Certif'Région. pour l'élaboration des devis,
- **Un Chef de Projet** pour la validation des devis, l'affectation d'un auditeur, la coordination du projet avec l'ensemble des Parties Prenantes Certif'Région.

NOS ENGAGEMENTS

Cidéés Conseil & Formation dispose d'une équipe de 15 auditeurs qualifiés :

- Des auditeurs sélectionnés pour leurs expériences et leurs compétences dans le domaine de la formation professionnelle, de la pratique de l'audit qualité.
- Un parcours interne de qualification avec notre filiale Cidéés Certification.
- Des temps d'échanges collectifs des pratiques d'audit organisés tous les ans pour une dynamique de groupe et de perfectionnement de la mission d'audit.

Chaque auditeur est affecté dans le respect des règles d'impartialité et dédié pendant tout le cycle de labellisation.

- Une mission d'audit réalisée avec bienveillance, rigueur et pragmatisme :
 - Appréciation de la conformité aux exigences du référentiel adaptée au contexte de l'Organisme audité,
 - Valorisation des bonnes pratiques, outils et process
- Le recueil de la satisfaction des Organismes à l'issue de l'audit pour l'amélioration des pratiques des auditeurs
- Témoignages d'Organismes labellisés CertifRégion sur la période 2020-2023 :

« Merci pour le suivi avant l'audit et à l'auditeur pour son écoute. Une connaissance parfaite de notre secteur a permis un échange et une compréhension très fine de nos outils et pratiques »

« Géraldine a fait preuve d'un très grand professionnalisme : à l'écoute, prenant en compte le contexte de la CAE, la jeunesse de la démarche, elle a été efficace, bienveillante et exigeante ! »

« Fatigant mais chouette de savoir sur quoi travailler à l'avenir. Merci à Mme Labranche pour son professionnalisme et sa bienveillance »

« Auditrice compétente, posée et réactive. Nous avons été enchantées de la rencontre et des améliorations que nous apportons suite à cet audit. Merci à toute l'équipe ! »

DEMANDE DE DEVIS

INTERLOCUTRICES	Magali LABRANCHE - Chargée des devis - magali.labranche@cidees.com Séverine OURGAUD-VEUGE - Chef de projet CertifRégion - 06 77 91 20 11 severine.ourgaud@cidees.com
DÉMARCHE DE DEMANDE DE DEVIS	Votre demande de devis est à faire au choix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ par téléphone au 04 75 60 13 13 ▪ par mail auprès de cidees@cidees.com ou severine.ourgaud@cidees.com ou magali.labranche@cidees.com
DÉLAI INDICATIF DE RÉPONSE	48 heures Sous réserve d'une demande de devis complète.
PRIX	1080 € HT /journée

MISE EN ŒUVRE DE L'AUDIT

AFFECTATION D'UN AUDITEUR	10 jours maximum <u>après</u> avis du Comité instructeur CertifRégion.
COMMUNICATION DU PLAN D'AUDIT	10 jours minimum <u>avant</u> la date d'audit. L'auditeur affecté valide avec vous, via le plan d'audit, le périmètre de l'audit (types d'actions), le(s) nom(s) des personnes à rencontrer et l'échantillonnage des sites à auditer.

AUDIT SUITE À NON- CONFORMITÉ(S) MAJEURE(S)	En cas de non-conformité(s) majeure(s), un audit complémentaire documentaire ou/et à distance sera mis en place et facturé au temps passé à hauteur de 147 € HT / heure à charge de l'opérateur de formation.
REMISE DU RAPPORT D'AUDIT	Le rapport d'audit est adressé à l'Organisme dans les 10 jours suivant la décision par le Comité de labellisation